

LES LOTERIES

LES BILLETS GAGNANTS NON RÉCLAMÉS

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Ma brève question supplémentaire, madame le Président, s'adresse au même ministre. Peut-il nous dire s'il utilise les intérêts provenant des billets gagnants de loterie non réclamés pour accorder des bourses dans le domaine du hockey amateur et du football aux étudiants méritants qui ont besoin d'argent? Ces fonds ne servent à rien. Que fait le ministre des \$750,000 de prix de loterie non réclamés qui sont maintenant porteurs d'intérêts?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, j'ai eu du mal à établir le rapport entre cette question et la précédente. Cependant, je tiens à assurer au député que nous continuons à améliorer et à étendre les subventions et l'aide accordées aux étudiants qui ont obtenu des résultats excellents non seulement dans les sports olympiques mais également dans les sports non olympiques qui se déroulent au Canada. Nous n'avons pas fait de demande précise de fonds, parce que nous gardons les fonds provenant des billets gagnants de loterie non réclamés, datant de l'époque où nous avions cette organisation formidable qu'était Loto Canada, pour nous protéger contre l'issue éventuelle de poursuites judiciaires entreprises par des personnes qui ont estimé que le gouvernement conservateur leur faisait une injustice légale en supprimant Loto Canada.

M. Paproski: Quel rapport avec ma question?

* * *

● (1150)

L'AGRICULTURE

LE PROJET DE CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Vu que le gouvernement libéral précédent a pris des mesures en vue de créer la Société canadienne d'exportation des produits agricoles dont le ministre de l'Agriculture serait chargé, et que le gouvernement précédent n'en a pas tenu compte—je le répète, madame le Président, le gouvernement précédent en a fait abstraction—le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont les travaux relatifs à la structure et à la méthode de financement de la CANAGREX.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, la CANAGREX, la Société canadienne d'exportation des produits agricoles, fait présentement l'objet d'une étude très sérieuse. On est en train de rédiger l'avant-projet de loi. J'espère avoir des renseignements à communiquer à la Chambre d'ici peu de temps.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RÉPONDANTS DANS LES DEMANDES DE PASSEPORT—LA NON-RECONNAISSANCE DES VÉTÉRINAIRES

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dernièrement, un vétérinaire de la Colombie-Britannique a signé comme répondant dans une demande de

Questions orales

passerport et le ministre a retourné la demande en précisant qu'on ne pouvait l'accepter. On a donné comme raison que le ministre ne reconnaissait pas les vétérinaires comme des professionnels. Je suis vétérinaire, et je trouve cela très insultant. Si on consulte la formule de demande, on constate qu'elle peut être signée par les enseignants, les maîtres de postes, les avocats, les dentistes et Dieu sait qui encore. Le ministre interviendra-t-il à ce propos pour que l'on reconnaisse que les vétérinaires sont des membres des professions libérales. Pour l'amour de Dieu, ce sont les James Herriot du Canada.

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, j'ai la responsabilité des passeports. La liste des membres de certaines professions qui peuvent servir de répondant ne signifie pas que le gouvernement ne reconnaît pas les autres. Elle a uniquement pour but de répondre aux besoins du public. Nous croyons avoir prévu un nombre assez grand de catégories de répondants pour que tous les citoyens soient convenablement servis.

M. Greenaway: Madame le Président, cette réponse est inacceptable. Le ministre a répondu qu'il ne reconnaissait pas l'art vétérinaire comme une profession libérale. C'est tout à fait inacceptable. Je demande donc au ministre d'examiner cette affaire.

M. MacGuigan: Madame le Président, j'ignore ce qu'on peut avoir dit au député, mais je puis lui assurer qu'il ne nous incombe pas de sanctionner les diverses professions. Notre tâche consiste uniquement à offrir aux gens un grand nombre de possibilités quant au choix des répondants qui peuvent signer une demande de passeport.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA LIAISON WHITE PASS-YUKON—LA RÉUNION EN VUE DE DISCUTER DE LA FERMETURE DE LA VOIE

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Suivant un bulletin de nouvelles diffusé à Whitehorse ce matin par Radio-Canada, le président de White Pass and Yukon Route Corporation, M. Tom King, a convoqué tous les cheminots et leurs épouses pour demain matin au Travel Lodge de Whitehorse, pour discuter de la fermeture du chemin de fer de White Pass. Le ministre a-t-il été informé de cette réunion? Je sais qu'il s'occupe des négociations qui ont démarré il y a déjà un certain temps, sous le gouvernement précédent. Quand le ministre va-t-il faire preuve d'initiative et de leadership en trouvant une solution aux problèmes très critiques qui assaillent le chemin de fer, pour lui permettre de rester en activité et de continuer ainsi à assurer la seule liaison dont dispose le Yukon à destination de la mer?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, je pense que le député confond deux choses. Je crois savoir que la réunion va être consacrée à un conflit de travail, qui est en voie de solution, je l'espère. C'est au ministre du Travail qu'il faudrait demander si un commissaire va être désigné, car c'est sur ce point je pense que la réunion va porter.